

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 492

Artikel: A travers les sociétés

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262571>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'année 1936 et le féminisme

(Sous toute réserve d'omissions ou d'erreurs.)

I. A L'ÉTRANGER.

AUTRICHE: Le féminisme autrichien subit une perte immense par le décès, à l'âge de 97 ans, de Marianne Hainisch, ancienne présidente du Conseil National des Femmes, la fondatrice et l'initiatrice universellement vénérée du mouvement féministe dans ce pays.

BELGIQUE: La proposition formulée par le comte Carton de Wiart que les femmes puissent être inscrites sur les listes électorales pour participer aux élections provinciales est repoussée, mais à une faible majorité. En revanche, lors des élections parlementaires, deux femmes (M^{mes} Isabelle Blume et Degeer) sont élues à la Chambre des députés, et trois femmes (M^{mes} Spaak, M^{les} Baers et Odile Marchal) entrent au Sénat par cooptation.

BRESIL: M^{lle} Berta Lutz, présidente de la Fédération pour le progrès féminin, est nommée députée, selon le système de la représentation proportionnelle, une vacance s'étant produite à la Chambre des députés.

DANEMARK: D'après le même système des « Vient ensuite », M^{me} Ing. Haisén, avocat à Copenhague, et membre du Comité de l'Alliance Internationale, entre à la Chambre Haute de ce pays.

ÉTATS-UNIS: Un timbre à l'effigie de Susan B. Anthony, la célèbre pionnière du mouvement suffragiste, est mis en circulation par l'administration des postes, à titre d'hommage au féminisme.

— Lors des élections de novembre, cinq femmes sont élues membres de la Chambre des Représentants, et une au Sénat.

ESPAGNE: Lors des élections d'avril 1936, six femmes sont élues députées aux Cortès.

— Le gouvernement de Valence nomme M^{me} Isabella de Palencia ambassadeur à Stockholm.

FRANCE: Le nouveau gouvernement présidé par M. Léon Blum confie trois portefeuilles de sous-secrétaire d'Etat à des femmes: celui de l'Education nationale (anciennement Instruction publique) à M^{me} C. L. Brunschvicg, celui de la Protection de l'Enfance à M^{me} Suzanne Lacorre, et celui des Recherches scientifiques à M^{me} Irène Joliot-Curie, qui ne l'accepte que par dévouement à la cause féministe, et y renonce peu de temps après pour se consacrer à ses études.

— Pour la X^e fois, la Chambre des Députés vote à l'unanimité moins une voix la reconnaissance des droits politiques aux femmes.

— Lors des élections sénatoriales, la propagande féministe empêche la réélection de M. Duplantier, sénateur de la Haute-Vienne, dont le rapport grossier et insultant pour les femmes avait suscité un scandale.

— La politique inaugurée au cours de l'année précédente de faire entrer des femmes comme conseillères adjointes avec voix consultative dans les Conseils municipaux continue à donner d'excellents résultats, et le nombre augmente des municipalités qui adoptent ce système.

— Lors des élections parlementaires du mois de mai, toutes les Associations féministes or-

ganisent des campagnes de propagande de très grande envergure, avec affiches, meetings, « scrutins blancs », etc.

— Une des pionnières de l'activité féministe M^{me} Marg. Durand, fondatrice et directrice du journal quotidien *La Fronde*, rédigé, composé et exécuté uniquement par des femmes, meurt à un âge très avancé.

— Le Sénat discute la loi Renoult modifiant la statut civil de la femme en France.

FINLANDE: Seize femmes sont élues au Parlement, en augmentation sur le chiffre précédent des femmes députées.

GRANDE-BRETAGNE: Pour la première fois dans l'histoire parlementaire britannique, c'est à une femme députée, Miss Horsbrough, qu'incombe l'honneur de répondre au discours du Trône.

INDES: Les femmes deviennent éligibles au Conseil d'Etat pour lequel elles possédaient déjà le droit de vote.

INTERNATIONAL: Le Conseil International des Femmes tient une Conférence aux Indes, et un Congrès à Dubrovnik, au cours duquel la baronne Boel (Belgique) est élue présidente en remplacement de Lady Aberdeen, qui refusait toute réélection.

— La Fédération internationale des Femmes dans les professions et les carrières libérales tient son Congrès à Paris, qui est honoré par la présence de deux femmes ministres d'Etat, M^{mes} Brunschvicg et Miss Perkins.

— La Fédération internationale des Femmes universitaires se réunit en Congrès à Varsovie. Dean Gildersleeve (Etats-Unis) est élue présidente en remplacement du professeur Westerdijk (Hollande).

ITALIE: Grazia Deledda, romancière, titulaire du prix Nobel de littérature, meurt à l'âge de 61 ans.

NORVÈGE: Une femme est élue membre du Storting.

— Le projet de loi rendant les femmes éligibles à toutes les fonctions de l'Etat y compris l'Eglise, l'armée et le corps diplomatique échoue de nouveau devant le Parlement, mais à une petite majorité.

SUÈDE: Dix femmes sont élues membres du Riksdag, dont M^{me} Hesselgren, présidente du Conseil national des femmes suédoises.

— M^{lle} I. Walin, membre du comité de l'Alliance Internationale, présidente de plusieurs Sociétés féministes, ancienne inspectrice de l'enseignement ménager, meurt à l'âge de 68 ans.

SOCIÉTÉ DES NATIONS: Dix-sept femmes représentant seize pays font partie des délégations nationales à l'Assemblée. Deux d'entre elles sont nommées vice-présidentes de Commissions, et une rapporteur.

— Quatorze femmes, représentant douze pays font partie des délégations nationales à la Conférence Internationale du Travail.

— A la demande de plusieurs gouvernements, il est décidé de faire figurer à l'ordre du jour de l'Assemblée de 1937 la question du statut politique et civil de la femme.

— De son côté le B. I. T. décide d'entreprendre une vaste enquête sur la situation économique de la femme qui travaille.

II. EN SUISSE.

BALE: L'Association pour le Suffrage célèbre le XX^e anniversaire de sa fondation.

— Toutes les Sociétés féminines réunies obtiennent la nomination d'une femme dans la Commission cantonale de contrôle des prix.

CONFÉDÉRATION: La motion Rittmeyer, portant atteinte au droit au travail de la femme fonctionnaire est repoussée aux Chambres fédérales, grâce à la vigilance et aux démarches des organisations féminines.

— Les démarches répétées des organisations féminines pour obtenir la nomination de femmes dans les Commissions fédérales de contrôle des prix, des programmes de Radio, etc. n'obtiennent que partiellement des résultats.

FRIBOURG: Le Grand Conseil vote une loi autorisant les paroisses protestantes de ce canton à introduire chez elles, si elles le désirent, le suffrage féminin ecclésiastique, l'éligibilité des femmes aux Conseils de paroisse, et l'adjonction d'une assistance officielle aux pasteurs. Le Synode de l'Eglise cantonale restreint la portée de cette loi en déclarant que les paroisses ne pourront l'appliquer que si elles sont saisies d'une pétition signée par le 10 % des femmes de la paroisse, qui sera soumise au vote des électeurs masculins de celle-ci.

GENÈVE: Lors des élections judiciaires, la seule femme candidate, M^{lle} Blanche Richard, juge assesseur de la Chambre pénale de l'enfance est élue en tête de liste, à une écrasante majorité.

— La candidature de M^{lle} Alice Arnold au poste de tuteur général échoue lors de la désignation du titulaire de ce poste par le Conseil d'Etat.

— Une initiative populaire est lancée par un groupe de citoyens, qui restreint de façon inquiétante le droit au travail des femmes fonctionnaires maries.

GLARIS: La Landsgemeinde de ce canton repousse à la presque unanimité une proposition tendant à reconnaître aux femmes le droit de vote en matière scolaire, ecclésiastique et d'assistance.

NEUCHÂTEL: M^{lle} Sophie Piccard est nommée professeur de géométrie analytique et de géométrie projective à l'Université de Neuchâtel, dont elle est le seul professeur féminin.

VAUD: La Municipalité de Lausanne adopte, malgré les pétitions et les requêtes des organisations féminines, un règlement qui porte une grave atteinte au droit au travail de la femme mariée, et dont l'application ne manque pas de se révéler pleine de difficultés.

— Le parti radical lausannois décide d'admettre des femmes comme membres, et deux femmes font partie de son Comité directeur, à titre de représentantes du groupe féminin de ce parti.

— Un projet de loi est déposé au Grand Conseil d'après lequel toute institutrice qui se marie devrait démissionner.

ZÜRICH: L'Ecole d'infirmières de Zurich créée à la suite du Congrès des Intérêts féminins de 1896, par la Société d'utilité publique des Femmes suisses, complètement reconstruite et agrandie, inaugure solennellement ses nouvelles installations ultra-modernes, pouvant recevoir 140 patientes.

M^{les} L. Comte, A. Quinche, J. Carrard, avocats, et de dévouées secrétaires, examine chaque année les mêmes cas et résout les mêmes difficultés, ou ne les résoud pas; il a donné cette année-ci 700 consultations, s'est occupé de 156 divorces, de 34 litiges entre propriétaires et locataires, de 27 questions de testaments, de 13 pensions non payées, 13 fois de mesures provisionnelles, de 13 abandons de famille, de 9 recherches en paternité, de 6 réinstallations dans la nationalité suisse, de 4 cas de calomnies, de 4 cas de lettres anonymes; les difficultés économiques multiplient les litiges; le chômage du mari détruit lentement et sûrement les foyers, et le Bureau ne peut que s'étonner de la légèreté avec laquelle on se marie, à tout âge.

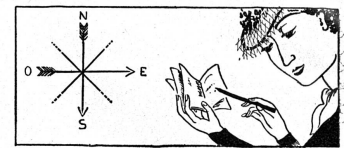
Le bureau d'adresses, que dirige M^{me} Landry, reçoit un nombre considérable de demandes de travail et très peu d'offres; obligées d'économiser, pourvues d'appareils perfectionnés, les ménagères se passent d'aides; le nombre augmente chaque jour de femmes de ménage et de lessiveuses congédiées, et leur situation est terrible lorsqu'elles sont âgées.

Union des Travailleurs sociaux de Genève.

N. D. L. R. — Nous publierons désormais sous cette rubrique toutes les demandes que les membres de cette Société désirent porter à la connaissance de nos lecteurs, en espérant, puisqu'ils s'adressent ainsi à un cercle plus étendu, trouver plus facilement les renseignements, adresses, objets, etc., qui leur sont nécessaires pour leurs activités et œuvres sociales. Prière d'envoyer ces demandes à la rédaction du Mouvement, 17, rue Töpffer (téléphone 53.168), au plus tard le lundi précédant la parution de chaque numéro de notre journal, et en indiquant le nom, l'adresse, si possible le numéro de téléphone de celle qui la formule, et l'œuvre ou l'institution au bénéfice

de laquelle elle est faite. Nous espérons vivement que cette tentative de coopération, à laquelle notre journal est heureux de s'associer en lui ouvrant gratuitement ses colonnes, rendra des services à tous les membres de cette organisation.

M^{lle} Blanche Richard cherche pour le Foyer post-scolaire de Chouilly une baillonne pour adultes, des verres de table et diverses pièces de vaisselle. S'adresser directement 35, Athénée, Genève (tél. 58.643).



Carnet de la Quinzaine

Dimanche 24 janvier:

BERNE: Groupement suisse « La femme et la démocratie », Casino, de 10 h. 15 à 17 h.: Journée commune des femmes suisses. (Voir plus haut.)

Lundi 25 janvier:

GENÈVE: Association féminine d'éducation nationale, Radio-Genève, 18 h. 15: Les ressources pharmaceutiques dans un ménage, causerie par T.S.F. par M^{lle} le Dr. R. Girod.

Mardi 26 janvier:

LAUSANNE: Comité du Mouvement Féministe, Foyer féminin, rue de Bourg, 20 h. 30: Réunion par invitations de travailleuses sociales. Présidence de M^{lle} Serment. Echange de vues sur la propagande.

Id. id. Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, Société romande de diffusion, 18 h.: Aux jeunes filles, pour leur bonheur et celui de leur famille, causerie par T.S.F. par M^{lle} Marie Wenger (Morges).

Id. id. Montreux: Ligue de Femmes abstinences et Groupe Suffragiste, Hôtel des Familles, 20 h. 30: La régie des alcools, conférence par M. Oedermaier.

Vendredi 29 janvier:

GENÈVE: Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, grande salle de l'Ecole d'études sociales pour femmes, 6, rue Ch.-Bonnet, 18 h. 15: Le problème de la prostitution (Œuvres et institutions de prévention et de rééducation, police féminine, etc.), par M^{lle} Gour, présidente du Cartel.

Lundi 1^{er} février:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle publique et gratuite (Thé suffragiste): Notre pain quotidien, causerie par M. le Dr. V. de Senarclens.

Id. id. Association féminine d'éducation nationale, Radio-Genève, 18 h. 15: L'hygiène de la peau chez les enfants, causerie par T.S.F. par M^{lle} le Dr. Florin.

Mercredi 3 février:

GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Réunion familière ouverte non seulement à tous les membres de l'Association, mais à toutes les personnes qui désirent passer une soirée en commun, avec leur ouvrage, en s'entretenant de questions actuelles intéressant les femmes.

Id. id. Neuchâtel: Union féministe pour le Suffrage, Restaurant sans alcool, 20 h. 15: Dans quelle mesure la femme mariée peut-elle disposer de ses biens? causerie par M^{me} J. Robert-Challand.

Judi 4 février:

LAUSANNE: Commission d'éducation de l'Alliance nationale de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, Société romande de radio-diffusion, 18 h.: L'éducation familiale par la mère seule, causerie par T.S.F. par M^{me} George Claude, journaliste (Lausanne).

Vendredi 5 février:

GENÈVE: Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, grande salle de l'Ecole d'études sociales pour femmes, 6, rue Ch.-Bonnet: Le problème de la prostitution. L'éducation morale et sexuelle de la jeunesse, par M^{me} le Dr. Goly-Oltmann, professeur d'hygiène dans les établissements d'instruction secondaire.

Id. id. Lausanne: Groupe Suffragiste, 20 h. 30, Lycée-Club: Flora Tristan (1803-1844) féministe et femme de lettres, causerie par M^{me} C. Delhorbe-Jacottet.

Entretiens sur l'Éducation

Mensuel de 8 petites pages

« Aux Mères » 42^{me} année

Rédaction et Administration: 19, r. Töpffer, Genève

Abonnements. En Suisse: 1 fr. 50. — Compte de chèques postaux L. 542. Entretiens sur l'Éducation.

The International Suffrage News (JUS SUFFRAGII)

Nouvelles du mouvement féministe
à travers le monde
(Texte anglais et français)

Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et de l'Alliance civique et politique des femmes

Prix de l'abonnement annuel: 6 sh.
4.50 fr. suisses

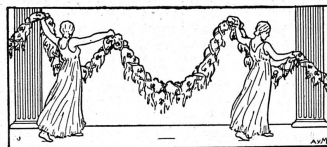
190, Vauxhall Bridge Road, Londres, S. W. 1.

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER

moral. Car, si ce besoin de compensation peut pousser l'individu (femme ou homme) à s'élever dans un autre domaine (une jeune fille peu favorisée au point de vue extérieur, par exemple, cherchera en revanche à marquer sa supériorité au point de vue intellectuel ou altruiste), et tendra par conséquent à un but utile, il pourra aussi se manifester de façon négative en tendant à rabaisser le ou la partenaire. Les considérations de M^{lle} Meier à ce propos, sur la psychologie de la prostituée et de son compagnon, ont très vivement intéressé même ceux qui ne partageaient pas ses théories. Et l'habituel échange de vues qui, après toute conférence, est de tradition chez les suffragistes genevoises, a permis à plusieurs personnes dans le très nombreux auditoire de M^{lle} Meier de discuter avec elle divers points encores. C'est un bon début d'année pour l'activité suffragiste.

LAUSANNE. — Il y avait une telle affluence d'auditrices le 15 janvier, pour entendre M^{lle} A. Quinche, présidente de la Section de Lausanne du Suffrage féminin, parler de la défense aérienne passive, que les salons, les corridors du Lycée étaient archi-combles et que nombre de personnes ne purent entrer. Sans doute faudra-t-il répéter cette causerie ou les devoirs de la population civile en temps d'attaques aériennes ont été exposés avec clarté, bon sens et intelligence.

Il ne sert de rien, a dit M^{lle} Quinche, de remonter contre ces mesures défensives sous prétexte qu'elles sont attentatoires à la liberté individuelle, il ne sert de rien de s'insurger contre des procédés si barbares de réduire l'ennemi, il ne sert de rien de génir; il faut agir, se préparer, obéir aux ordres donnés, se tenir au courant, suivre les cours de soins à donner aux blessés et aux gazés; ne pas croire, parce qu'on se prépare à se défendre, que la guerre soit imminente; il faut, après cela, s'efforcer de lutter contre la guerre, contre la psychologie de guerre, et travailler de toutes ses forces à l'avènement de la paix.



A travers les Sociétés

Union des Femmes de Lausanne.

L'Union des Femmes de Lausanne a tenu, le 17 décembre, son assemblée générale annuelle sous la présidence de M^{lle} L. Comte, avocate, avec M^{me} DubouxFonjallaz comme secrétaire.

La crise, qui diminue les ressources de l'Union, augmente ses activités, notamment le travail du bureau d'adresses et du bureau de consultations juridiques gratuites. L'Union a continué, durant cet exercice, ses séances mensuelles avec causeries, et a organisé une conférence sur l'empêchement de défense nationale, donnée par M. J. Carrard; elle a souscrit deux parts de cent francs à cet emprunt. Elle a signé avec les Associations féminines lausannoises une lettre de protestation contre le règlement interdisant tout travail rétribué aux femmes d'employés communaux. Elle continue ses cours d'été et d'hiver (langues, soins aux malades, coupe, confection, mode) qui ont réuni, cette année, 238 élèves, réparties en quinze classes.

L'Assemblée a entendu les rapports de la caissière, M^{me} Graf, de l'économe, M^{me} Gubser, des dames receveuses (M^{me} Chamot), du Bulletin féminin (M^{me} Laurent), du bureau de consultations juridiques, présenté par M^{me} Vodor. Fondé il y a trente ans par M^{me} Girardet-Vielle et M^{lle} E. Serment, ce bureau, qui donne trois consultations hebdomadaires avec le concours de